

DECISION N° 00092 /D/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2025 du 13 AOUT 2025 portant attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence n°00014/AONO/MINEPIA/CIPM/2025 du 19 juin 2025, relatif aux travaux de réaménagement des bâtiments existants de la clinique régionale de Mvog-Bétsi.

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques;
Vu la loi n° 2024/013 du 23 décembre 2024 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2025;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;
Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;
Vu la décision n°00007/D/MINEPIA du 14 février 2025 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animale ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code de marché ;
Vu la lettre-circulaire N°000019/LC/MINMAP DU 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution, consignation de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics ;
Vu la circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2025 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, n°00014/AONO/MINEPIA/CIPM/2025 du 19 juin 2025, relatif aux travaux de réaménagement des bâtiments existants de la clinique régionale de Mvog-Bétsi ;

Article 1er : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de l'appel d'offres susmentionné :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu d'exécution	Délai d'exécution
ETS NAVERO BP: 5 407 YAOUNDE Tél. : 699 74 53 89 / 679 45 24 81	Quarante-quatre millions quatre cent trente-quatre mille cinq cent quatorze (44 434 514)	Clinique vétérinaire sise à la Délégation Régionale de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Centre Yaoundé / Mvog-Betsi	Cent vingt (120) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 13 AOUT 2025

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches
et des Industries Animales,

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- MINEPIA/CIPM
- INTERESSES
- ARCHIVES/CHRONOS.

REPUBLIC OF CAMEROON
MINISTER OF LIVESTOCK, FISHERIES AND ANIMAL INDUSTRIES
MINISTER OF ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES
Docteur TAÏGA